



Travaux non réalisés malgré facture...

Par **samsam_old**, le **26/05/2007** à **19:15**

Nous avons fait établir voilà plus de trois ans un devis pour la refection d'une toiture. Pour obtenir un prêt, la poste nous a demandé une facture que l'artisan a fournie bien que n'ayant pas fait encore les travaux. Nous avons obtenu le prêt et, depuis lors le travail n'est toujours pas fait et malgré nos nombreuses relances toujours courtoises mais qui se font maintenant plus pressantes. L'artisan nous promet chaque fois qu'il va nous faire les travaux et nous a ainsi menés en bateau jusqu'à aujourd'hui. Hier comme mon ton se faisait pressant, il m'a répondu de trouver un autre artisan car il était débordé de travail car il travaillait avec trois architectes depuis quelques temps et qu'ils étaient prioritaires. Quels recours avons nous dans cette situation? rnMerci de votre réponse et bon dimanche

Par **Jurigaby**, le **26/05/2007** à **19:18**

Bonjour.rnrnVous pouvez mettre en demeure votre artisan de s'exécuter dès lors que vous avez bien conclu un contrat avec lui; ce qui semble être le cas en l'espèce.rnrnEt puis, si il ne s'exécute pas, vous pouvez toujours agir en justice même si, à votre place, je choisirai directement un nouvel artisan.rnrnCdt.